



LE NOUVEL ACCORD DE PARTENARIAT CMF / SACEM



LES NOUVELLES REGLES

DEUX GRANDS CORPS DE RÈGLES :

« Forfaits payables d' avance » (réforme 2014)

Forfaits applicables aux séances d' économie
« modeste » et aux diffusions en fond sonore:

- concerts, spectacles, séances dansantes avec budget < 3000€ et entrée < 20€
- repas en musique avec prix du couvert < 40€ et nombre de convives < 250
- manifestations avec fond sonore musical

Séances à tarification « au pourcentage » (réforme 2016)

- concerts, spectacles, séances dansantes, repas en musique hors cadre des « Forfaits payables d' avance »
- spectacles divers autres que musicaux
- autres types de séances avec musique et projections audiovisuelles



FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

CONCERTS ET
SPECTACLES DE
VARIÉTÉS

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

Forfaits TTC par manifestation

Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue	Montant du budget des dépenses TTC							
	Jusqu'à 1000 €		Jusqu'à 1500 €		Jusqu'à 2000 €		Jusqu'à 3000 €	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Séances sans recettes	44,12 €	55,15 €	71,69 €	89,63 €	115,82 €	144,77 €	193,04 €	241,29 €
Jusqu'à 6 €	71,69 €	89,63 €	92,65 €	115,82 €	143,40 €	179,24 €	241,30 €	301,62 €
Jusqu'à 12 €	92,65 €	115,82 €	143,40 €	179,24 €	193,04 €	241,31 €	289,56 €	361,96 €
Jusqu'à 20 €	143,40 €	179,24 €	193,04 €	241,31 €	237,16 €	296,45 €	361,96 €	452,46 €



FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

**BALS ET SEANCES
DANSANTES**

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

Forfaits TTC par manifestation

Prix du titre d'accès ou de la consommation la plus vendue	Montant du budget des dépenses TTC							
	Jusqu'à 1000 €		Jusqu'à 1500 €		Jusqu'à 2000 €		Jusqu'à 3000 €	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Séances sans recettes	44,12 €	55,15 €	71,69 €	89,63 €	92,65 €	115,82 €	202,66 €	253,34 €
Jusqu'à 6 €	71,69 €	89,63 €	92,65 €	115,82 €	143,40 €	179,24 €	289,55 €	361,95 €
Jusqu'à 12 €	143,40 €	179,24 €	193,04 €	241,31 €	237,16 €	296,45 €	320,93 €	401,16 €
Jusqu'à 20 €	236,44 €	295,56 €	286,79 €	358,49 €	336,44 €	420,55 €	423,49 €	529,37 €



FORFAITS SIMPLIFIÉS EN MUSIQUE ATTRACTIVE

REPAS EN MUSIQUE

Tarif réduit - Valeur 2016-2017

Forfaits TTC par manifestation

Prix du couvert (service compris)	Nombre de convives							
	Jusqu'à 100		Jusqu'à 150		Jusqu'à 200		Jusqu'à 250	
	MV	ME	MV	ME	MV	ME	MV	ME
Jusqu'à 15 €	44,12 €	55,15 €	71,69 €	89,62 €	92,66 €	115,82 €	144,79 €	180,98 €
Jusqu'à 22 €	71,69 €	89,62 €	126,85 €	158,56 €	170,97 €	213,71 €	260,62 €	325,77 €
Jusqu'à 30 €	82,73 €	103,40 €	165,46 €	206,83 €	237,17 €	296,45 €	337,82 €	422,28 €
Jusqu'à 40 €	104,79 €	130,99 €	209,59 €	262,00 €	286,79 €	358,49 €	424,67 €	530,82 €



ÉVÉNEMENTS AVEC FOND SONORE MUSICAL

Valeur 2016-2017

Événements à entrée libre (tarif réduit)	
Manifestations commerciales, récréatives, culturelles, sportives, politiques	Sonorisation des rues, ou des stands individuels dans les salons/ foires/expos
57,38 € TTC / jour	57,38 € TTC / semaine
Événements à entrée payante suivant la jauge (ou capacité d'accueil) ou à défaut la fréquentation (antérieure ou attendue) (tarif réduit)	
Jauge jusqu' à 3000 spectateurs	78,25 € TTC / jour
Jauge jusqu' à 10000 spectateurs	117,90 € TTC / jour
Jauge jusqu' à 50000 spectateurs	187,80 € TTC / jour
Jauge jusqu' à 100000 spectateurs	313,01 € TTC / jour
Au-delà de 100000, par tranche de 25000	104,33 € TTC / jour



SÉANCES À TARIFICATION PROPORTIONNELLE

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS INCLUSES DANS LE NOUVEAU PROTOCOLE D' ACCORD AU 01/01/2016

LES DROITS D' AUTEUR SONT DETERMINES PROPORTIONNELLEMENT AUX RECETTES REALISEES, OU AUX DEPENSES ENGAGEES A TITRE DE MINIMUM ET POUR LES SEANCES SANS RECETTES

3 CATÉGORIES DE SÉANCES AUXQUELLES CORRESPONDENT 3 TAUX

CATEGORIE DE SÉANCES	PRINCIPAUX TYPES DE SEANCES	TAUX (TARIF GÉNÉRAL, MUSIQUE VIVANTE)	TAUX ADHÉRENT (MUSIQUE VIVANTE)
Concerts, spectacles musicaux	Concerts et spectacles de variété	11 %	7,7 %
	Concerts de musique symphonique, folklorique et traditionnelle		
	Bals, séances dansantes		
	Comédies musicales, spectacles musicaux		
	Repas en musique		
Spectacles à pluralité de genre artistique	Ballets, spectacles chorégraphiques	5,50 %	3,85 %
	Spectacles de cirque traditionnel et contemporain		
	Spectacles d' illusion, de prestidigitation		
	Spectacles à caractère historique		
	Projections de film avec accompagnement musical par musiciens		
	Sons et lumières		
Audiovisuel et spectacles avec musique d'accompagnement	Projections audiovisuelles occasionnelles	2,50 %	1,75 %
	Musique de scène		
	Spectacles tauromachiques		
	Repas avec simple musique de fond		

Rappel :

**réduction de 20%
pour déclaration
préalable**

**+
réduction protocolaire
de 12,5% pour les
adhérents CMF**



SÉANCES À TARIFICATION PROPORTIONNELLE

PRINCIPALES NOUVEAUTÉS INCLUSES DANS LE NOUVEAU PROTOCOLE D' ACCORD AU 01/01/2016

FRAIS D' APPROCHE

Les frais d' approche ne font plus partie des composants du **budget artistique** pris en compte dans le calcul du minimum

GRATUITÉS

Le système de réintégration disparaît au profit d' une majoration des droits calculés sur les recettes en fonction de la part de gratuits :

Proportion des offerts au regard des payants :	jusqu'à 10%	jusqu'à 15%	jusqu'à 20%	plus de 20%
Majoration :	2,5%	5%	10%	15%

VIDÉOTRANSMISSION

Les séances de vidéo-transmissions sont intégrées au corps de barèmes avec une nouvelle tarification : taux « musique vivante » correspondant au type de spectacle retransmis avec un abattement de 25%